



COMMUNIQUÉ DE PRESSE UCR-CGT

Des pensions, pas des canons !

L'allocution du président Macron du 5 mars 2025 est une véritable déclaration de guerre. Les propos tenus sont alarmistes et, à dessein, créent un climat de peur.

L'escalade guerrière allant jusqu'à mettre à disposition de l'Europe l'armement nucléaire français, l'explosion des budgets militaires ne sont pas la solution pour résoudre les conflits armés entre des pays. Au contraire, c'est prendre un risque dangereux et irréversible.

Les retraité·es refusent de subir une nouvelle fois l'horreur de la guerre pour eux, pour leurs familles et ami·es.

Le président de la République a affirmé que les dépenses supplémentaires engagées par la France n'engendreront pas une augmentation des impôts et que les financements seront trouvés mais sans préciser où !

Sans être devins, nous pouvons penser que le gouvernement ne touchera pas aux finances des entreprises, aux dividendes des actionnaires, en particulier ceux des entreprises françaises d'armement. En revanche, les dépenses publiques, le financement des services publics, des budgets sociaux risquent de faire les frais de cette économie de guerre.

Nous exigeons que tous les moyens soient mis en œuvre pour gagner une paix juste et durable dans le respect des peuples ukrainiens et russes et des résolutions de l'ONU.

Monsieur le président, l'Union Confédérale des Retraité·es CGT, fidèle à ses valeurs de paix et de justice sociale, refuse que les citoyen·nes de notre pays et de l'Europe subissent les conséquences de votre politique de va-t'en guerre.

Nous exigeons, au contraire, une réorientation des budgets de l'Etat pour répondre aux besoins de la population en termes de protection sociale financée par la cotisation sociale, de revalorisations des pensions et retraites, de développement des services publics accessibles à toutes et tous sur le territoire français.

La réponse aux besoins sociaux, l'amélioration des droits des populations est aussi un gage de paix.

C'est pourquoi, l'UCR, avec sept autres organisations syndicales et associatives, appelle toutes et tous les retraité·es à agir le 20 mars 2025 sur l'ensemble du territoire pour notre protection sociale, la revalorisation immédiate des pensions et retraites de 10% et l'augmentation des Minimum Contributif (MICO) et Minimum GARanti (MIGA) de 300€.

Montreuil, le 7 mars 2025